

L'AMMC VISE LE PROSPECTUS RELATIF À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE CIH RÉSERVÉE AUX MEMBRES DU PERSONNEL CIH ET SES FILIALES PAR ÉMISSION DE 892 857 NOUVELLES ACTIONS

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé en date du 08 juillet 2026 sous la référence VI/EM/023/2026, le prospectus relatif à l'augmentation de capital de CIH réservée aux membres du personnel CIH et ses Filiales par émission 892 857 nouvelles actions dont les caractéristiques sont les suivantes :

Prix de souscription	280 MAD
Montant maximal de l'offre	249 999 960 MAD
Période de souscription	15 juillet 2026 au 22 juillet 2026 inclus

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- La note d'opération ;
- Le document de référence relatif à l'exercice 2025 et au premier trimestre 2026 enregistré par l'AMMC en date du 08 juillet 2026 sous la référence EN/EM/011/2026.

Le prospectus visé par l'AMMC est disponible à tout moment :

- Le site CIH : 187, avenue Hassan II, Casablanca et sur son site Web : <https://www.cihbank.ma/espace-financier/note-informations>
- Le site de la bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com
- Le site de l'AMMC : www.ammc.ma

Des résumés du prospectus en langue Arabe et Anglaise seront publiés incessamment sur le site internet de CIH.